

Génie climatique : volume d'embauches "modéré" en 2013

En génie climatique, maintenance multitechnique et génie électrique, le volume des embauches restera "modéré" en 2013, prévoit une récente étude de la société de conseil en recrutement Hays. < Tandis que certaines PME supportent assez bien le contexte, ou sont même en développement, d'autres rencontrent des difficultés et ne sont pas en mesure de pouvoir se projeter sereinement dans l'avenir >, ajoute l'étude. L'an passé, "le marché s'est bien porté jusqu'en septembre", précise-t-on chez Hays, où l'on ajoute que, depuis lors, alors que la région parisienne est toujours "porteuse d'emplois", la situation "se complique" en province. < Les maîtres d'œuvre semblent être en situation de blocage au niveau des recrutements, poursuit-on. Cela se traduit par des process d'embauche qui se rallongent durant plusieurs mois. Cette situation s'explique, entre autres, par une bataille des prix sur les marchés, obligeant les bureaux d'études à se positionner sur des affaires qu'ils n'ont pas - ou peu - l'habitude de gérer (par exemple, un bureau d'études spécialisé en tertiaire qui se positionne sur du logement, ou inversement). La concurrence s'est accrue, les prix baissent, et tout cela engendre un climat de tension générale, où s'entremêlent incertitude et inquiétudes. >

Pour leur part, les installateurs "semblent pour l'instant mieux résister", observe l'étude. < Toutefois, les groupes ont une meilleure visibilité sur leurs marchés que les PME (de l'ordre de six mois à un an pour les premiers et plutôt de trois à six mois pour les PME), analyse l'étude. Les majors du bâtiment raflent l'intégralité des affaires (notamment celles à bas coûts), ne laissant ainsi plus de place à la concurrence. >

On ajoute chez Hays que, en province, les process de recrutement se rallongent et que les prises de décision sont "incertaines même après des mois de réflexion". Au total, les profils les plus recherchés sont principalement ceux de chargés d'affaires en installation et d'ingénieurs expérimentés en maîtrise d'œuvre, mais avec aussi des demandes "assez récurrentes" pour des profils de techniciens d'études expérimentés. < Récemment, précise-t-on chez Hays, les entreprises générales (particulièrement en région parisienne) ont recruté beaucoup de candidats issus de l'ingénierie et de l'installation, type ingénieurs ou chargés d'affaires très expérimentés, et ce malgré un ralentissement des recrutements en fin d'année 2012. Il y a aussi une demande relativement modérée mais constante pour les postes de chefs de chantier, de conducteurs de travaux ou encore de techniciens de maintenance. Quant au profil d'ingénieur expérimenté en CVC, il manque toujours et, à moins d'un effondrement total du marché, il y aura toujours un besoin sur ce profil. >

Pompes à chaleur : cri d'alarme de l'AFPAC

En pompes à chaleur, la situation est "grave", et la filière "en grande difficulté", et "le maintien même des PAC sur le marché français est actuellement compromis". C'est ce qu'estime l'AFPAC, l'association française pour la promotion de la PAC, dans un communiqué diffusé la semaine dernière. < Les reculs du marché de la PAC depuis trois ans remettent en cause la pérennité de la filière, particulièrement en termes d'emplois, ajoute l'association. Faute de volumes significatifs, nous constatons depuis un an des périodes de chômage technique importantes, des licenciements et des disparitions d'entreprises. Actuellement ces phénomènes s'accroissent. > Et l'AFPAC dit craindre que l'industrie française ne finisse par "se désengager rapidement" des PAC air/eau et géothermiques.

Par ailleurs, l'association se plaint de la valorisation de la quantité d'EnR générée par les systèmes thermodynamiques selon la méthode RT 2012, méthode qui - "non cohérente avec la directive européenne 2009/28/CE" - "pénalise fortement les PAC", estime l'AFPAC. < Pour qu'une maison individuelle moyenne puisse être équipée d'une PAC pour son chauffage et/ou sa production d'ECS, la RT 2012 impose que son bâti soit conçu avec les « Meilleures Technologies Disponibles en 2010 », contrairement aux énergies fossiles, où un niveau de « bâti standard » est suffisant >, s'indigne l'AFPAC.

L'association estime par ailleurs que le projet de décret pour la géothermie très basse énergie "est un risque": sur un marché de la PAC géothermique qui ne cesse de diminuer, "l'intervention prévue d'un hydrogéologue et l'allongement des délais administratifs vont alourdir le coût moyen des projets et feront que la géothermie sur sondes sèches et sur forage d'eau disparaîtra en résidentiel individuel", prévoit l'AFPAC. < Cette disparition entraînera dans sa chute la géothermie horizontale, pour laquelle l'industrie française n'atteindra plus le seuil critique permettant d'investir. > Et l'AFPAC d'ajouter : < Un jour viendra où il sera trop tard ... sans réaction concrète des Pouvoirs publics à nos attentes. Et ce jour est malheureusement proche. >

- **BREF**. Au quatrième trimestre 2012, selon la dernière enquête trimestrielle de conjoncture de la Capeb qui vient de paraître, les entreprises artisanales de chauffage/plomberie/couverture ont enregistré une baisse de chiffre d'affaires de 1,5% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Chez les entreprises artisanales d'électricité, le recul est également de 1,5%.